

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
Lycée Professionnel « Quartier de l'Argensol »

**Modalités d'inscription
au lycée professionnel de l'Argensol
Futurs élèves de 2^{nde} BAC et 1^{ère} année de CAP
Année scolaire 2020-2021**

Chers Parents,

Vous devez vous présenter au Lycée de l'Argensol, pour ramener le dossier d'inscription de votre enfant, aux dates suivantes :

Pour les élèves qui entrent en 1^{ère} année de CAP :

du jeudi 2 juillet 2020 au lundi 6 juillet 2020 inclus, de 8h30 à 16h30.

Pour les élèves qui entrent en 2^{nde} Bac Pro :

du vendredi 3 juillet 2020 au lundi 6 juillet 2020 inclus, de 8h30 à 16h30.

Informations importantes à retenir :

- Si vous ne venez pas inscrire votre enfant, la place sera déclarée vacante et attribuée aux élèves placés en liste d'attente.
- L'inscription sera effective quand le collège d'origine aura validé la conformité de la scolarité.
- La place à l'internat n'est pas automatique : une candidature doit être remplie, le dossier est à télécharger sur le site du lycée. Elle dépend de l'avis du chef d'établissement. Une réponse vous sera donnée.

Aucune inscription ne sera prise en compte si :

- Le dossier est incomplet (défaut d'une partie des documents à fournir). Le lycée ne fera pas de photocopies.

**Documents à télécharger sur le site www.lyc-argensol.ac-aix-marseille.fr
(inscriptions 2^{nde} et 1^{ère} année de CAP) ou sur l'application TELE-SERVICES
(munissez-vous de vos codes de connexion, fournis par le collège) et à fournir :**

<i>Le dossier d'inscription</i>	
<i>1 fiche « d'urgence » infirmerie et questionnaire médical</i>	
<i>Fiche intendance avec de préférence un chèque d'avance sur provision : 60,00 euros en demi-pension, 100,00 euros en internat. Si le règlement s'effectue en espèces, prendre rendez-vous svp auprès de l'intendance au 04.90.34.91.18</i>	
<i>Autorisation biométrie</i>	
<i>Maison des lycéens (facultative): fiche d'adhésion et 1 chèque (10,00 euros) au nom de la Maison des Lycéens du L.P. l'Argensol. Si le règlement s'effectue en espèces, la demande se fera à la rentrée.</i>	
<i>Association sportive (facultative) : fiche d'adhésion 1 chèque (5,00 euros) au nom de l'Association Sportive du L.P. l'Argensol. Si le règlement s'effectue en espèces, la demande se fera à la rentrée.</i>	
<i>Autorisation de droit à l'image</i>	

Si interne :

<i>Fiche de demande internat et autorisation de sortie mercredi pour les élèves internes avec coordonnées d'un correspondant (OBLIGATOIRE). Seront prioritaires les élèves les plus éloignés de leur domicile.</i>	
--	--

Documents à fournir :

<i>Certificat de radiation du collège d'origine</i>	
<i>1 Copie d'une pièce d'identité de l'élève (carte d'identité Recto/Verso)</i>	
<i>4 photos d'identité de l'élève (prédécoupées) : inscrire nom, prénom et classe au dos des photos</i>	
<i>Situation particulière copie de l'extrait de jugement déterminant la garde de l'enfant en cas de divorce ou de séparation des parents (seulement si changement de situation en cours d'année). Si vous n'avez pas de jugement, merci de faire une attestation sur l'honneur (père + mère), indiquant les modalités de la garde de l'enfant.</i>	
<i>Carnet de santé : copie des pages des vaccinations et allergies (pour les nouveaux élèves)</i>	